

COLIBRIS
95 RUE DU FAUBOURG SAINT ANTOINE
75011 PARIS
WWW.COLIBRIS-LEMOUVEMENT.ORG

PROTOCOLE DE COLLABORATION ENTRE COLIBRIS ET

2D attitude
.....

Nom du Groupe Local : Colibris Tahiti

Type de structure : Association Loi 1901

Adresse : BP 14183 - 98701 Arue - TAHITI - Polynésie française

Nom du coordinateur : Mizaël FAUCON

PRÉAMBULE

Colibris a pour mission d'inspirer, relier et soutenir tous ceux qui souhaitent participer à une transformation écologique et humaine de la société.

C'est à ce projet que nous vous proposons de contribuer. Nous espérons que ces modes de collaboration nous permettront de faire « monter en puissance » l'alternative, non par des procédés classiques mais par la force des individualités et des consciences qui s'interconnectent.

1. OBJET DU PROTOCOLE

Ce protocole vise à formaliser les conditions de collaboration entre Groupes Locaux (GL) et Colibris.

2. MISSION DU GROUPE LOCAL

Un groupe local a pour vocation d'incarner localement la mission du mouvement Colibris. Cela se décline de la manière suivante :

- Inspirer : relayer les messages, les campagnes et les événements nationaux
- Relier : créer des dynamiques locales de coopération, de rencontres, pour amener les citoyens à bâtir ensemble des projets de transformation de leur territoire
- Soutenir : accompagner les porteurs de ces projets, faire remonter l'information auprès du bureau de Colibris pour lui permettre de le rendre visible sur les différentes plates-formes d'information (site, réseaux sociaux, communiqués aux médias...)

En résumé : Expérimenter le pouvoir de la communauté locale :

1. Mettant en œuvre des actions qui soient de vrais leviers de changement
2. Facilitant la synergie entre initiatives locales

3. DEFINITION ET NOM D'UN GROUPE LOCAL

Un Groupe Local (GL) est une association, un collectif de trois individus minimum qui a signé l'éthique (cf annexe 1) Colibris ainsi que le présent protocole de collaboration et qui s'engage à l'honorer.

Le nom d'un groupe local en France se construit de la manière suivante : Colibris + n° du département + le nom de votre localité (ex : Colibris 83. Dracénie).

Le nom d'un groupe local à l'étranger se construit de la manière suivante : Colibris + nom du pays + le nom de votre localité (ex : Colibris Belgique. Bruxelles).

Pour permettre les échanges, le groupe disposera d'une adresse mail : ville@colibris-lemouvement.org ou s'il est domicilié à l'étranger : ville.codeinternetdupays@colibris-lemouvement.org

Le groupe s'assure qu'une personne au moins réceptionne les messages et se charge soit d'y répondre, soit de les transmettre aux intéressés.

Il est possible que plusieurs GL émergent dans un même département. En fonction de l'évolution du nombre de ces GL, Colibris pourra mettre en place une coordination départementale ou régionale afin de :

- Conserver la fluidité et la qualité de nos échanges
- Assurer la cohérence de nos actions sur un même territoire.

A terme, chaque groupe a pour intérêt de se constituer en association loi 1901 ou assimilée pour recevoir des dons ou tout autre financement, pour être plus clairement identifié comme faisant partie du réseau Colibris, pour que la structure accueille les projets et que l'accompagnement perdure indépendamment des personnes impliquées.

4. RELATIONS COLIBRIS ET GROUPE LOCAL : GAGNANT / GAGNANT

Quels avantages pour les membres d'un Groupe Local

- Disposer d'un levier national pour les actions locales : visibilité, mise en lien avec des structures impliquées, des élus... ;
- Disposer de ressources d' "empowerment" : livres, revues, formations diverses, outils numériques de pointe (pad, réseau social) ;
- Utiliser des outils de communication adapté : logos, kits d'actions, pages du site internet ;
- Avoir recours à des professionnels de la relation en cas de besoin pour : animer une réunion, préparer des interventions... ;
- Participer à la gouvernance de Colibris grâce à la représentation des Groupes Locaux dans le Cercle d'Orientation du mouvement.

Quels avantages pour Colibris

- S'appuyer sur une structure locale pour porter les valeurs du mouvement (éthique du Colibris - annexe 1) ;
- Être tenu informé des actions locales et régionales au fur et à mesure ;
- Créer des synergies locales avec des associations "cousines" et conforter les actions nationales avec ces associations ;
- Démultiplier l'impact des campagnes Colibris ;
- Garder le fonctionnement "léger" de la structure Colibris.

5. RÔLES DES MEMBRES DU GROUPE LOCAL

Les principaux rôles à pourvoir au sein du groupe sont :

- **Coordinateur** : veille à ce que l'activité du GL soit en cohérence avec l'éthique du Colibris et avec les actions en cours. Il est le gardien de la vision et le contact privilégié avec la structure Colibris. Son mandat lui est accordé pour un an, renouvelable.
- **Responsable Animations** : organise des événements localement pour réunir différents types de public (acteurs impliqués dans d'autres structures, colibris isolés, élus, ...)
- **Responsable Communication** : informe les partenaires, les réseaux proches, des actions en cours et à venir, relaie les messages auprès des colibris de son territoire.
- **Responsable du Suivi des actions, des projets** : s'assure que les comptes-rendus de réunion, les informations sur l'avancée des projets, soient transmis au bureau de Colibris.

Une même personne peut tenir un ou plusieurs rôles. Plusieurs personnes peuvent tenir un rôle.

6. REDEVABILITES DE CHAQUE PARTIE

Actions conjointes

Le Coordinateur (ou un membre désigné par lui) a un échange téléphonique (téléphone, skype, conférence téléphonique...) avec un membre de l'équipe réseau des Colibris au moins une fois par mois, que ce soit à l'initiative du groupe ou du mouvement Colibris.

Le Groupe Local possède un groupe sur le réseau social des Colibris. Le responsable Communication s'assure que des informations ou des commentaires y sont postés régulièrement. En cas de difficulté, il appartient au Coordinateur de demander de l'aide à Colibris pour cette tâche. Il nomme un modérateur pour ce groupe qui fait remonter, si besoin, les éventuelles difficultés au responsable réseau Colibris.

Chaque fin de trimestre, le coordinateur et le responsable réseau Colibris décident du contenu des échanges du réseau local qui sont susceptibles d'être partagés sur le wiki des Colibris.

Le responsable Animations se charge de co-organiser un événement Colibris par semestre (Forum, animation, conférence thématique).

Engagement du groupe local

- Organiser une réunion mensuelle des Colibris locaux et mettre sur le réseau social le compte-rendu de cette réunion.
- Représenter Colibris à au moins un évènement local par an.
- Lancer la mise à jour des acteurs de sa région, présents sur la carte du site des Colibris (voir annexe 2).

Engagement des Colibris

- Mettre à la disposition des groupes locaux les supports de communication nécessaires à la représentation des Colibris : plaquettes, livres, magazine...
- Organiser (directement ou en collaboration avec un partenaire) une formation annuelle sur l'animation, la gouvernance ou tout autre sujet en lien avec la campagne en cours. En cas de places limitées, le coordinateur est prioritaire pour participer à ces sessions de formation.
- Diffuser une lettre d'information (newsletter) mensuelle à l'ensemble du réseau présentant l'avancée des projets ou un évènement marquant des territoires.
- Offre un abonnement au magazine Kaizen à chaque groupe local et leur propose de relayer au moins chaque année, un projet sur la page dédiée au groupes locaux du magazine.

Récapitulatif :

Qui	Quoi	Fréquence
GL/COLIBRIS	Contacts équipe réseau Colibris	1x / mois
GL	Réunion et compte rendu sur réseau social	1x / mois
COLIBRIS	Newsletter réseau	1x / mois
GL/COLIBRIS	Transferts des infos sur le Wiki	1x / trimestre
GL/COLIBRIS	Mise à jour de la base des acteurs locaux	1x / an
GL	Évènement non -colibris	1x / an
COLIBRIS	Formation (coordinateur prioritaire)	1x / an

7. VIVRE ENSEMBLE

Colibris place la qualité des relations entre les individus au cœur de son fonctionnement et du développement de ses actions.

Pour toute action, les personnes impliquées veillent à apporter autant d'attention à la qualité de l'objectif à atteindre qu'à la manière de l'atteindre.

Par la signature de ce document, chaque partie prend la décision de rechercher la cohérence entre les valeurs de la charte et les actions concrètes mises en œuvre.

8. LIMITES DE L'ACCORD

Le présent protocole d'accord ainsi que toute modification dûment agréée de ces documents constitue la convention complète entre les parties et lie celles-ci.

- Toute convention verbale non reproduite sur le présent protocole d'accord est réputée nulle et sans effet.
- Toute modification au présent protocole d'accord doit faire l'objet d'un avenant.
- Toute action et toute publication se référant à Colibris, devra être validée par le responsable réseau préalablement à toute mise en œuvre ou diffusion et ne pas engager la responsabilité financière de Colibris sans accord préalable.

9. ENTRÉE EN VIGUEUR DU PROTOCOLE ET DURÉE DE VIE

Le présent protocole d'accord entre en vigueur dès la réception (courrier ou mail) par Colibris du document signé par le coordinateur du GL. Ce protocole est signé pour un an en fonction du respect de cet accord et suite à un bilan annuel réalisé entre le GL et Colibris national. Il peut également prendre fin sur la demande de l'une ou l'autre des parties.

10. ANNULATION DU PROTOCOLE

En cas de non-respect des engagements pris et si, après un temps de concertation et de dialogue, aucune solution n'a été trouvée entre les parties, Colibris se réserve le droit de mettre fin à la collaboration et aux engagements pris dans ce protocole.

LES SIGNATAIRES DÉCLARENT AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE TOUS LES ARTICLES DU PRÉSENT PROTOCOLE D'ACCORD, EN AVOIR COMPRIS LE SENS ET EN ÊTRE SATISFAITS.


Fait le 28/08/2013 , à Arue

En double exemplaires

Signature du coordinateur

Mizaël FAUCON

Signature du responsable réseau

2D attitude  contact@2dattitude.org
Association Loi 1901 reconnue d'intérêt général ☎ 26 96 88
📍 N° TAHITI : 743 252.001 📦 BP 14183 - 98701 ARUE
📍 n°12 - Immeuble RaiMoana - PK 4,9 c/mont. - ARUE
Compte CCP > 14168 - 00001 - 8311704E068 - 49

Annexe 1 : L'éthique du colibri

Les crises écologique, économique, sociale et culturelle que nous traversons, les enjeux auxquels nous sommes confrontés sont sans précédent. La course à la croissance et aux profits illimités épuise les ressources, aliène les personnes, affame les peuples, détruit la biodiversité.

L'humanité se trouve à un carrefour. L'interdépendance du vivant étant irrévocable, nous sommes appelés, si nous voulons assurer la pérennité et l'épanouissement de l'espèce humaine sur la planète, à profondément et consciemment changer la vision que nous avons du monde et de la société.

1. Il est indispensable de changer de paradigme de société

Notre modèle de société conduit l'humanité vers l'abîme. Il est principalement fondé sur une croissance économique infinie, un prélèvement sans limite des ressources naturelles, une prédominance de l'argent et de la logique économique sur la nature et les êtres humains, le non respect des équilibres naturels, le patriarcat, l'éducation à l'obéissance, les structures de domination, la compétition, la violence.

Il est incontournable de changer l'orientation de nos activités et de nos structures sociales pour les mettre au service de la nature et des êtres humains.

2. La société c'est moi et je suis la société

C'est mon changement qui détermine le changement du monde.

Notre organisation sociale est la traduction concrète de notre représentation du monde. Pour que nos modèles changent, nous devons individuellement voir le monde différemment et incarner au quotidien une relation harmonieuse à nous-mêmes, aux autres et à la nature.

3. Nous sommes tous liés et interdépendants

Nous sommes partie intégrante d'un écosystème vivant. Nous ne sommes séparés de rien. Détruire la nature ou nuire à des êtres humains, même à l'autre bout de la planète, revient à nous détruire nous-mêmes.

De la même façon, les enjeux écologiques, sociaux, politiques sont étroitement liés et ne peuvent être traités séparément. Notre vision doit être globale et notre action concerner tous les plans de l'être et de la société.

4. L'autonomie est l'un des fondements de la liberté

Si nous sommes tous liés par un destin commun, chaque personne, chaque culture, chaque territoire doit pouvoir s'exprimer et s'épanouir dans sa diversité. L'autonomie est l'une des conditions essentielles permettant à un individu, un collectif humain ou à un territoire de faire ses choix par et pour lui-même, et de préserver son intégrité et sa liberté.

5. L'éducation est le ferment de notre rapport à nous-mêmes, aux autres et à la nature

« Il ne peut y avoir d'écologie saine tant que nous fabriquerons des êtres avides de vengeance et de destruction. » Alice Miller

Le modèle éducatif actuel, fondé sur l'éducation à l'obéissance, la violence éducative ordinaire, la différence de valeur accordée à un enfant par rapport à un adulte, à une femme par rapport à un homme, et sur un système d'instruction destiné à conformer chaque enfant à un système de performance, de compétition et de domination, est l'une des sources majeures du désordre de nos sociétés.

L'enfance est le moment où se forment les perceptions du monde, où se construit la relation aux autres, à la société, la confiance et l'estime de soi, la capacité d'empathie...

L'éducation a pour vocation d'accompagner les enfants à devenir des êtres libres, épanouis et responsables, à trouver leur juste place dans la société, fidèle à leurs aspirations et à leurs talents ; à respecter la terre qui leur donne la vie, à connaître la nature dont ils sont issus, à coopérer avec leurs semblables.

Elle n'est pas l'apanage de l'école, ni des systèmes éducatifs, mais la responsabilité de l'ensemble de la société.

6. L'avenir est dans le génie de la simplicité, l'élégance de la sobriété

« Dans le futur, la plus grande performance consistera à répondre à nos besoins par les moyens les plus simples et les plus sains. » Pierre Rabhi

Les contraintes d'un monde limité en ressources naturelles et le devoir d'équité envers les autres êtres humains, nous offrent aujourd'hui deux opportunités extraordinaires :

- exercer notre créativité dans un champ nouveau consistant à trouver la façon la plus saine et la plus simple de résoudre nos problèmes, de subvenir à nos besoins, de faire fonctionner nos sociétés.
- nous épanouir dans un nouvel art de vivre où le bonheur d'être supplante la capacité d'avoir : « la sobriété heureuse ».

7. Small is beautiful

Dans la nature, un organisme ne croît pas indéfiniment. Il s'adapte aux contraintes extérieures pour atteindre sa taille optimale : ni trop grand, ni trop petit, capable de subvenir à ses besoins et d'assurer sa pérennité. Chercher en toute structure une taille optimale, permettant une gouvernance harmonieuse et responsable, des relations humaines directes, souplesse et légèreté dans l'action, le respect de la liberté et de l'intégrité de chacun, une empreinte écologique légère, une véritable autonomie, est non seulement un gage d'efficacité mais également d'altruisme et de sagesse.

8. La coopération est la condition incontournable du changement

La complexité extrême de nos sociétés et l'enchevêtrement de nos destins nous oblige, plus que jamais, à nous réunir et à coopérer pour résoudre les crises que nous traversons. Aucun être humain, aucune classe sociale, aucune culture, aucun peuple ne peut prétendre connaître, seul, les solutions, ni se désolidariser de ces enjeux planétaires. L'intelligence collective, mâtinée d'altruisme, d'humilité, de générosité, peut en revanche faire de nos diversités et de nos différences une formidable force créative et transformatrice. Nous avons besoin les uns des autres pour changer.

9. Le territoire est le lieu d'action privilégié pour amorcer la transformation

La commune, la ville, le village, tous les types de territoire où les êtres humains ont une prise suffisante pour participer à la transformation de la société et pour en ressentir directement les effets, sont les lieux privilégiés d'une véritable mutation, fondée sur l'autonomie.

10. La joie est notre bien suprême

« La finalité humaine n'est pas de produire pour consommer, de consommer pour produire ou de tourner comme le rouage d'une machine infernale jusqu'à l'usure totale. C'est pourtant à cela que nous réduit cette stupide civilisation où l'argent prime sur tout mais ne peut offrir que le plaisir. Des milliards d'euros sont impuissants à nous donner la joie, ce bien immatériel que nous recherchons tous, consciemment ou non, car il représente le bien suprême : la pleine satisfaction d'exister.

Un jour, il nous faudra bien répondre à notre véritable vocation, qui n'est pas de produire et de consommer sans fin, mais d'aimer, d'admirer et de prendre soin de la vie sous toutes ses formes »

Pierre Rabhi

Annexe 2 : Recensement et actualisation des acteurs locaux

La carte des acteurs de Colibris fait apparaître les différents moyens d'actions possibles pour chacun près de chez lui :

- les groupes de citoyens actifs : Groupes Locaux Colibris, les groupements d'achats (AMAP, Ruches...),
- les partenaires (convivium SlowFood, lieux d'éducation alternatifs type Montessori, Steiner...);
- les producteurs locaux (alimentation) en vente directe, les spécialistes en énergies renouvelables, en éco-construction,
- les commerces locaux "alternatifs",
- les projets où il peut s'investir.

Colibris compte sur les GL pour l'enrichissement de cet annuaire collaboratif, en les invitant à participer à :

- recenser les acteurs du territoire,
- mettre à jour les acteurs existants,
- faire vivre les projets,
- mettre en lien les porteurs de projet avec des ressources existantes (personnes, structures, contenus...).

Le recensement et la mise à jour se fait par le formulaire de la page "Des acteurs près de chez vous" (voir adresse du site en haut de la page) : "Signaler / Modifier un acteur".

Il est nécessaire, pour les projets et les acteurs, de vérifier la validité des informations, la cohérence avec l'esprit de Colibris et demander aux acteurs concernés une autorisation de diffusion.

Soit les acteurs sont proposés via le formulaire, soit ils sont soumis à l'équipe Colibris. Il sera possible aussi de former une personne du groupe local pour administrer lui-même les acteurs de son territoire.